



PROGRAMME DE FORMATION AM

La formation est d'une durée totale de 8 heures au moins.

Elle comprend cinq séquences théoriques et pratiques au cours desquelles vous allez travailler sur des connaissances et des compétences avec l'aide de votre enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Si vous êtes mineur, au moins l'un de vos parents ou votre représentant légal est présent lors de la dernière séquence de la formation (séquence 5).

La durée de la formation à la conduite des séquences 2 et 4 est de 6 heures au moins.

Tout dépassement de la durée totale de 8h minimum requiert l'accord express de l'élève, de l'un de ses parents au moins ou de son représentant légal, s'il est mineur.

SEQUENCE 1: Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite. 30 min

SEQUENCE 2: Formation à la conduite hors circulation. 1h minimum

SEQUENCE 3: Code de la route. 30 min

SEQUENCE 4: Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique. 3h minimum

SEQUENCE 5: Sensibilisation aux risques. 1h minimum

Un questionnaire préalable à la formation est à remplir avant l'entrée en formation. Ce questionnaire permet de réfléchir à l'objectif (obtenir la Catégorie AM du permis de conduire) et de faire un point sur l'état actuel des connaissances théoriques et pratiques, ainsi que sur le regard porté sur la conduite et la sécurité routière.

Ce questionnaire permet aussi à l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière de commencer à connaître l'élève, afin d'adapter son enseignement aux besoins. Il pourra y revenir lors des séquences 1 et 5 de la formation.

Lors des séquences 2 et 4, l'équipement est obligatoire: casque homologué, Gants homologués Tenue vestimentaire adaptée à la conduite d'un 2 roues. Chaussures montantes, blouson ou veste manches longues et pantalon ou combinaison.